LIMOUSIN FORMATION
PRÉVENTION DES RISQUES

Certificat d'Aptitude à Conduire en Sécurité - CACES ® R484 Catégories : 1 (Recyclage) : Ponts roulants et portiques à commande au sol

R484

PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

Présentiel - Synchrone

Personne qui conduit, utilise et entretien les ponts dans le respect des consignes de sécurité.

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6879/

Objectifs

L'objectif est que l'apprenant doit au terme de cette formation, être formé dans l'utilisation et la connaissance des ponts roulants et portiques pour acquérir des compétences clés et accéder à un emploi à fort besoin de recrutement.

La Cnam a développé le dispositif CACES® en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins de levage. Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R. 484.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences.

Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Les + métier

Acquérir les compétences nécessaires pour conduire un pont roulant ou un portique en toute sécurité dans le cadre de son activité professionnelle.

Public Visé

Toute personne expérimentée dans la conduite de l'équipement concerné, titulaire ou ayant déjà été titulaire d'un CACES® correspondant à la catégorie visée, souhaitant actualiser ses connaissances et compétences en vue du renouvellement de son CACES®.

Pré Requis

Titulaires d'un CACES® "Ponts roulants et portiques à commande au sol " arrivant à échéance.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Être capable, conformément au référentiel de compétences R.484 de la CNAM de maîtriser la conduite des Ponts roulants et portiques.
- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir l'exploitation en sécurité d'un pont roulant ou d'un portique à commande au sol.
- Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
- Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations de mise hors service du pont ou du portique, en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Parcours pédagogique

PARTIE THEORIE **(3 heures 30 minutes)**

ENSEIGNEMENTS

- Connaissances générales,
- Technologie des Ponts roulants et portiques,
- Les principaux types de Ponts roulants et portiques,
- Notions élémentaires de physique,
- Capacité des Ponts roulants et des portiques,
- Risques liés à l'utilisation des Ponts roulants et des portiques,
- Exploitation des Ponts roulants et des portiques,
- Accessoires de levage et règles d'élingage,
- Vérifications d'usage des Ponts roulants et des portiques.

LIMOUSIN FORMATION - 15 rue La Croix de la Mission - 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT
Tél. : 0555933600 - Site internet : http://www.limousin-formation.com - E-mail : contact@limousin-formation.com
SAS au capital de 7700 - N° Siret : 44217923000044 - N° TVA Intra. : FR40442179230 - Code NAF : 8559A

LIMOUSIN FORMATION
PRÉVENTION DES RISQUES

PARTIE PRATIQUE **(3 heures 30 minutes)**

MISE EN SITUATION
- Prise de poste et vérification,
- Conduite et manoeuvres,
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance.

TEST CACES® **(7 heures)**

Méthodes pédagogiques

- Echanges avec les stagiaires (questions ouvertes, partage des connaissances et expériences...),
- Alternance d'apports théoriques et pratiques :
  - apports théoriques via des supports visuels et présentations interactives (vidéos de démonstrations et Power Point),
  - apports pratiques avec des études de cas et des mises en situation de travail.
- Livret de formation remis aux stagiaires.

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation des ponts roulants et portiques.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R. 484 de la Cnam et organisées en "test CACES®", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES®).
- Ce texte précise que le test CACES® comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié.

Modalités d'accessibilité handicap

Référente Handicap : Madame Anaïs GRANDE. Merci de nous consulter au préalable.

Sanction formation

Délivrance aux participants d'une attestation de fin de formation.
Délivrance d'un certificat de réalisation.
Délivrance d'un CACES® R.484 d'une validité de 5 ans en cas de réussite aux examens.

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Effectif

De 4 à 6 personnes

Contactez-nous !

Mathieu BARRES
Président de la SAS
Tél. : 0555933600
Mail : contact@limousin-formation.com

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 22/11/2024 | fin validité : 31/10/2029 1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol - RS 6879